

<p style="text-align:center">COMMUNE DE RONTALON COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Octobre 2003</p>

Secrétaire : GUILLON Bénédicte.

Absente : CHAMBE Claudine.

Démissionnaire : CHAVASSIEUX Christelle.

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire, **APPROUVE**, après lecture, le procès verbal de la séance du 29 Septembre 2003.

Il examine les modifications statutaires qui seront discutées par la COPAMO, à savoir la taxe professionnelle unique qui sera perçue par la COPAMO ; engagement à mutualiser les dépenses pour partager les richesses.

Le Conseil approuve ces modifications qui seront examinées à la prochaine commission COPAMO.

Si la Taxe Professionnelle Unique est perçue par la COPAMO, elle aura bien sûr des retours :

- dans l'aménagement rural,
- les actes d'intérêt communautaire,
- bus, piscine, loisirs,
- mise en valeur de l'agriculture,
- révision du S.C.O.T,
- soutien à la transmission d'entreprise,
- voirie,
- plans locaux des logements sociaux,
- environnement, déchets ménagers,
- collecte et traitement des plastiques,
- plate-forme de compostage,
- crèches, aménagement des sites (lac de la Madone, le Signal)
- emploi, insertion
- soutien à l'AMAD, SIG.

Il y a des besoins qui augmentent et qui sont déjà chers :

- recrutements d'animateurs,
- progression des ordures ménagères,
- petite enfance (halte-garderie et centre de vacances),
- entretien de la piscine et des parcs intercommunaux.

Le Conseil a entendu avec attention la suite du contrat « temps libre » deux pôles :

- communal : concerne le club jeunes avec extension et coût prévisionnaire 14 224 € dont 11 528 € de salaire. A partir de 2004, Damien THEVENON devra rendre compte de sa régie de dépenses et recettes.

- Action intercommunales :

- ? Centre loisirs sans hébergement, coût des ½ journées 15 € par enfant avec une subvention CAFAL de 2,13 €
- ? Centre de vacances : camps ADOS 12-18 ans,
- ? Participation à la formation : BAFA...

Station d'Épuration :

Le contrat d'affermage a été confié à l'Entreprise SOGEDO. La station est conforme. L'entreprise SADE, constructeur a assuré la mise en service pendant trois mois. Une journée « portes ouvertes » est prévue le Samedi 22 Novembre 2003 à partir de 11 h 00. Un apéritif sera offert avec les autorités.

Le Conseil Municipal a délibéré pour engager les travaux de sécurité dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police. Une subvention de 4 800 € nous a été octroyé pour les travaux suivants :

- 40 mètres linéaires de glissières bois par la Société SOMARO dès les premiers mètres de la rocade en venant de Mornant,
- marquage au sol d'un passage piétons + panneaux, Montée des Eglantines,
- miroir réglementaire au pont de Croix-Forest.

Le Conseil a décidé de mettre en recouvrement direct sur les contribuables la contribution aux charges du Syndicat Intercommunal des eaux des Monts du Lyonnais qui s'élève à 590,07 pour l'année 2004.

Il a délibéré pour intégrer des travaux de voirie réalisés en 1997 et 1999 par la COPAMO dans le patrimoine de la commune pour 128 552,14 €

Monsieur René FAYOLLE, responsable de la commission scolaire confie cette responsabilité à Madame Dominique SBRAVA qui a accepté.

Madame COURRIOL de la classe des CP demande une aide pour un achat de 20 livres scolaire d'un montant de 139 € Les écoles ayant par ailleurs des subventions municipales ; le Conseil propose que cette somme soit prélevée sur la réserve disponible de l'école.

Le Conseil Municipal écoute Joseph GONON nous donner les résultats obtenus auprès des entrepreneurs pour la future Médiathèque. La réfection de la toiture est estimée à 23 400 € c'est l'entreprise BUISSON qui a été choisie et qui devrait commencer les travaux dès la fin de cette année. Pour la zinguerie, ce sera Alain BONNIER qui l'exécutera. Dans la salle de gym, à l'étage, il y aura revêtement plastique au sol et plafond chauffant.

La Cure : la commission sécurité a décidé de faire fermer cet établissement en ce qui concerne les couchages. Le bâtiment sera déclassé et il y a une liste importante de travaux. Les salles de catéchisme et le club de l'accueil continueront leur activité.

Equipement des bâtiments :

- mobilier pour le local voirie : tables, chaises,...
- achat de 50 chaises pour la maison des Alanqués,

Prévision du nettoyage des vitres à l'école.

Monsieur le Maire nous parle du relais assistante maternelle de la COPAMO. Il passera à Rontalon une ½ journée et deux fois par mois. Le lieu de rencontre proposé sera la salle Bertrand après quelques aménagements : portes anti-pince doigt, protection pour les extincteurs, cache-prise.

Le camion caravane pourra s'approcher tout près de cette salle par le parking.

Ce relais permettra aux assistantes maternelles de se retrouver et échanger sur leur travail.

Monsieur Didier CARRA nous informe des travaux de voirie ; l'entreprise DUMAS a bien réalisé le point à temps (7 tonnes) avec de l'élastomère ce qui donne un meilleur résultat. Prévoir un peu plus pour l'an prochain. C'est la communauté de communes qui commande et partage le tonnage.

Le sel pour cet hiver est en stock, il sera demandé aux cantonniers de remplir les tonneaux, d'épandre du gravier sur le sentier botanique. En plus du travail habituel, curage des fossés, second passage de l'épaveuse.

Monsieur Pierre TARGE nous informe que nous n'avons pas reçu de prix pour le fleurissement. Mais la commission départementale a félicité pour un décor floral de qualité et une bonne participation des villageois. Continuons.

Madame Jacqueline MONS nous informe que la journée proximité emploi est reconduite le 6 Novembre 2003 de 9 h à 17 h au BIJ à Mornant. Il y a un point d'accès à la télé-formation.

INFOS DIVERSES :

Préparation Gazette

Commission jeunes : Halloween

Ecoles : ordinateur, réseau câblé

Le drapeau des anciens combattants est en très mauvais état. Pour la mémoire, il a été décidé de le faire refaire. Un devis a été demandé : 976,50 €HT. A prévoir sur le prochain budget 2004.

Nous aurons une réunion le 17 Novembre pour Horizon qui est déjà avancé et nous ferons une dernière mise au point pour la visite de la station.

Monsieur GRATALOUP nous parle de la réunion des Maires Ruraux : 108 communes représentées sur 293 :

- concertation avec la Poste pour maintenir une présence postale dans les villages,
- nouvelles obligations sanitaires 2005,
- EDF garde la maîtrise des transports après l'ouverture des frontières,
- Limiter les effets de serre,
- Réserves de pétrole et énergies nouvelles.